

Règlement Cross Duathlon de Blanquefort 2019

Art 1: Horaire des courses : Voir programme

Art 2 : Lieu : Forêt de Tanaïs à Blanquefort.

Art 3 : Retrait des dossards :

- à partir de **8h pour le format S, fermeture des inscriptions à 9H30**
- à partir de **12h pour le format XS, fermeture des inscriptions à 12H45**
- à partir de **13h pour les courses jeunes, fermeture des inscriptions à 13H45**

Briefing :

- **9H45 pour le format S**
- **13H00 pour le format XS**
- **13H45 pour les formats Jeunes**

Art 4 : Parcours : Parcours balisé et sécurisé, fermé à la circulation motorisée (drafting autorisé) attention le site reste ouvert aux piétons. Vélo ouvreur sur les parties pédestres et vélo, uniquement sur les courses jeunes.

Art 5 : Ravitaillement : sortie parc à vélo et à l'arrivée.

Art 6 : Chronométrage et classements :

Chronométrage : mise à disposition de puce, à positionner à la cheville gauche (temps intermédiaires) uniquement sur le format SPuces avec temps intermédiaires (uniquement pour le format S)

Classement : les trois premiers de chaque catégorie.

Art 7 : Sécurité : Assurée par la protection civile de Blanquefort, des commissaires bénévoles. Médecin sur place.

Le port du casque à coque rigide est obligatoire pour tous les participants. Les vélos devront être de type VTT, VTC (cyclocross autorisé) parcours sur chemins semi rapide et semi accidentés. Attention les guidons équipés d'embouts style cornes de vache ou pouvant être dangereux pour les autres concurrents seront interdit.

Chacun devra respecter le site et ne rien jeter dans la nature (zone de propreté à la sortie du parc à vélo).

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de chute consécutive à un mauvais état de santé, un matériel défectueux, ainsi qu'en cas de perte, de vol ou de détérioration de matériel pendant l'épreuve.

Art 8 : Licences : L'épreuve est ouverte à tous les licenciés FFTRI sous réserve d'une licence en cours de validité.

Les autres licences ne seront pas acceptées sans certificat médicale, autorisant la pratique du duathlon ou triathlon en compétition et daté de moins d'un an.

Un Pass compétition devra être souscrit pour les Non licencié FFTRI.

Art 9 : Droit à l'image : les participants autorisent l'ESB Natation- Triathlon à utiliser les images sur lesquelles ils pourraient paraître, prises à l'occasion de la manifestation, sur tous les supports et pour une durée illimitée.